

Formation continue crédits immobiliers (DCI) et IOBSP – DCIOB

Formation continue obligatoire
DCI et IOBSP

Code produit : DCIOB

Niveau : Perfectionnement

Modalité : E-learning

Durée (en heure) : 14.0

Tarif :

Eligible DDA : non

Public :

Toute personne soumise à
l'obligation de formation continue
IOBSP DCI ou autres produits

Prérequis :

aucun

Objectif

- Actualiser ses connaissances et ses compétences concernant l'élaboration, la proposition et l'octroi des crédits immobiliers et/ou des crédits à la consommation, des regroupements de crédits, des services de paiement
- Fournir un service de conseil adapté

Programme de la formation

Crédits immobiliers - DCI

- Environnement de la banque et de l'assurance
 - Organisation du système bancaire
 - Protection de la clientèle
 - Respect des règles de conformité
 - Rappel de la législation en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Environnement du marché immobilier français
 - Structure du marché immobilier
 - Acteurs
 - Bases du droit immobilier
- Encadrement de la distribution du crédit immobilier
 - Cadre normatif de la distribution du crédit immobilier
 - Cadre normatif de la conclusion du contrat de crédit immobilier
 - Démarçage bancaire et financier et spécificités de la vente à distance
- Crédits immobiliers
 - Analyse des caractéristiques financières d'un crédit immobilier

- Nature et caractéristiques des différentes formes de crédit
- Panorama des dispositifs d'investissement locatifs
- Actes susceptibles d'intervenir au cours de la vie du crédit
- Garanties
- Assurances
- Règles de bonne conduite et de réglementation
 - Obligations professionnelles, respect des règles de bonne conduite et de réglementation
- Prévention du surendettement et endettement responsable
- Contrôles et sanctions
- Quiz final

Formation continue IOBSP (hors DCI)

- Contexte général de l'activité intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement
 - Contexte général de l'activité d'IOBSP
 - Législation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
- Environnement du crédit consommation et du crédit de trésorerie
 - Mécanismes des différents types de crédits aux particuliers
 - Spécificités des crédits aux professionnels
 - Caractéristiques financières et juridiques
 - Information de l'emprunteur
- Environnement du crédit immobilier
 - Cadre normatif de la conclusion du contrat de crédit immobilier
 - Analyse des caractéristiques financières d'un crédit immobilier
 - Prêts classiques et règlementés
 - Dispositifs d'investissements locatifs
 - Panorama des différents types de garanties
 - Risques couverts par l'assurance emprunteur
 - Principe de délégation de l'assurance et du prêt
 - Différents niveaux de sélection
 - Risque aggravé de santé et convention AERAS
- Environnement du regroupement de crédits
 - Finalité du regroupement de crédits
 - Différents types de prêts regroupés
 - Information du candidat au regroupement de crédits
- Environnement des services de paiement
 - Analyse des différents services de paiement
 - Droit de la clientèle en matière de services de paiement
 - Convention des services de paiement et relations PSP/clients
- Règles de bonne conduite, contrôles et sanctions
 - Obligations professionnelles, respect des règles de bonne conduite et de réglementation
 - Caractéristiques et prévention du surendettement
 - Principes et procédures de traitement du surendettement
 - Connaissances des infractions, sanctions et rôle des autorités de tutelle

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction "chaud" complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation "froid" complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :

- Méthode expositive : contenu écrit, hiérarchisé et linéaire
- Méthode démonstrative : propositions d'activités favorisant l'intervention de l'apprenant
- Méthode interrogative : questions et/ou consignes permettant à l'apprenant de découvrir de nouvelles connaissances en recherchant les informations dans des ressources pédagogiques
- Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question